

# ENSEMBLE

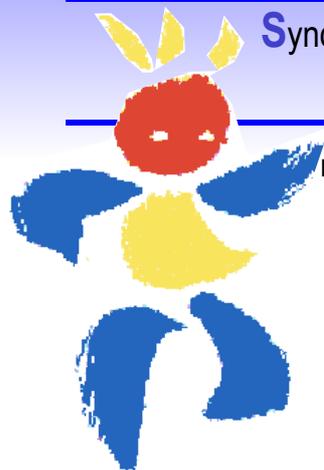
Éducation Nationale

ISSN 1244.0701

N° 219



mars 2011



Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des écoles et Pegc (SNUIPP)

Fédération Syndicale Unitaire (FSU.) - LOZERE

ENSEMBLE SNUIPP 48 - Rue des Écoles, 48000 MENDE Tél. 04.66.49.15.90 Fax 04.66.49.15.09 Email: [snu48@snuipp.fr](mailto:snu48@snuipp.fr)  
Commission paritaire de presse N° 0412 S 06095 - Directrice de la publication : Sandrine Baumlé - Dépôt légal : 21.09.2010 Prix 2 €

Partout en France,  
les 25 organisations du collectif  
"Un pays, une école, notre avenir."  
appellent à manifester  
pour inverser les choix

budgétaires du gouvernement en matière éducative.  
A la rentrée 2011, ce seront 16 000 postes  
supplémentaires qui seront supprimés, 7 en Lozère  
et ça continuera si nous n'y mettons bon ordre.

Dispensé de timbrage MENDE RP

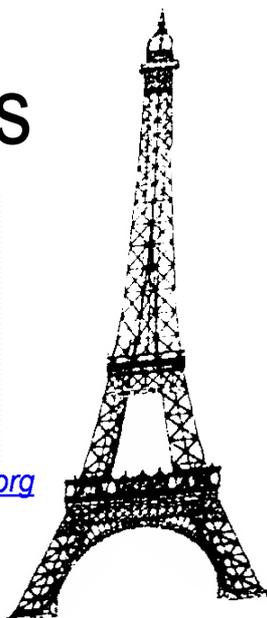


Déposé le : 9 mars 2011

## Manifestation Samedi 19 mars



[www.uneecole-votreavenir.org](http://www.uneecole-votreavenir.org)



Voir inscriptions en dernière page.

Demi-journée  
d'informations syndicales  
La carte scolaire  
en Lozère

**Mercredi 16 mars**

avec Christian CAM  
membre du CTPA  
13 h 30 - 16 h 30

Salle Urbain V - Mende.

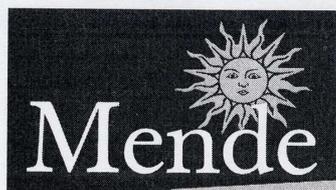
Voir modèles de lettres  
sur <http://48.snuipp.fr>

### SOMMAIRE

- |   |            |
|---|------------|
| <input type="checkbox"/> Société : Conférence-débat, le jeudi 24 mars à MENDE                                 | p. 2       |
| <input type="checkbox"/> Éditorial : Il est urgent d'investir dans l'école ; La FSU soutient le peuple lybien | p. 3       |
| <input type="checkbox"/> Carte scolaire ; Lu au BO  | pp. 4 et 5 |
| <input type="checkbox"/> Métier : Direction d'école ; Deux propositions de loi                                | p. 6       |
| <input type="checkbox"/> CAPD du 22 février 2011  | p. 7       |
| <input type="checkbox"/> Agir Ensemble : Manifester le 19 mars ; Se syndiquer ; mis au net                    | p. 8       |



AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE



Mende

VIVEZ L'ESSENTIEL !



Observatoire  
de la Laïcité  
de Lozère



## Conférence - débat

organisée par

les Amis de la Bibliothèque, la Bibliothèque municipale Lamartine et l'O.L.L.

### Jeudi 24 mars

18 h - Salle Urbain V - Mende

avec **Monique Pinçon-Charlot**

et **Michel Pinçon**

sociologues,

coauteurs du livre "*Le président des riches*".

Membres fondateurs de l'Observatoire de la Laïcité de Lozère (OLL) :



Association Départementale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public (ADATEEP), Association départementale des Pupilles de l'Enseignement Public (ADPEP), Association lozérienne du Grand Orient de France (AL GODF), Association Prévention de la Mutuelle Assurance des Instituteurs de France (APMAIF), Autonome de Solidarité Laïque (ASL), Eclairuses et Eclairés de France (EEDF), Fédération départementale de la Libre Pensée (FDLP), Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE), Fédération des Œuvres Laïques - Ligue de l'Enseignement (FOL), Fédération Syndicale Unitaire (FSU) et ses syndicats, Mutuelle Assurance de l'Education (MAE), Mutuelle Générale de l'Education Nationale (MGEN), Office Central de la Coopération à l'Ecole (OCCE), Union Lozérienne des Délégués départementaux de l'Education nationale (UL DDEN), Union Nationale des Syndicats Autonomes - Education (UNSA-Education) et ses syndicats.

# Éditorial

## Il est urgent d'investir dans l'école !

Le Centre d'Analyse Stratégique vient de remettre au premier ministre une note de synthèse sur l'emploi public en France.

Cette note confirme que l'école primaire fait bien figure de parent pauvre de l'État.

Avec un taux d'encadrement de 5 enseignants pour 100 élèves, selon des chiffres de 2007, la France occupe le dernier rang des pays classés... loin derrière le Portugal, la Grèce ou l'Espagne mais aussi la Suède, la Belgique ou l'Autriche, pays dont le nombre d'enseignant pour 100 élèves oscille entre 6 et 10.

Ces chiffres viennent confirmer les constats établis en mai dernier par la Cour des comptes qui parlait d'une sous dotation de 15 % pour l'école primaire, de 5 % pour l'école maternelle par rapport aux pays comparables.

Atteindre le niveau moyen des pays de l'OCDE reviendrait à la création de 37 000 postes d'enseignants dans les écoles.

Avec les 8 967 suppressions de postes prévues à la rentrée prochaine, alors que 8 300 élèves supplémentaires sont attendus, c'est une véritable asphyxie de l'école qui se prépare.

L'école primaire est la première étape dans la réussite des élèves. La question de l'encadrement est décisive pour la mise en place de petits groupes de travail, pour la prévention des difficultés au cœur même des apprentissages, pour la prise en compte de tous les élèves et tout particulièrement des plus fragiles.

Le ministère doit suspendre son projet de suppressions de postes. Les opérations de carte scolaire qui prévoient dans les prochaines semaines de supprimer 7 postes d'enseignants en Lozère, doivent être révisées.

L'avenir des enfants est en jeu.

Ils ont droit à ce que l'État fasse enfin de leur éducation une priorité.

Une exigence portée par les manifestations du 19 mars.

Mende, le 1er mars 2011.

Comme la réforme de l'Impôt sur la fortune (ISF), les CTPD et CDEN sur la Carte scolaire auront lieu lundi 4 avril après les élections cantonales.

## La FSU soutient le peuple libyen

La FSU exprime son soutien au peuple libyen dans sa lutte contre la dictature de Kadhafi.

Après la révolution de Tunisie, depuis plusieurs semaines les peuples d'Égypte, du Maroc, d'Algérie, de Libye, de Jordanie, de Syrie, d'Irak, d'Iran, du Yémen, du Bahreïn et de Djibouti se soulèvent et réclament des réformes radicales, tant sur le plan politique qu'économique.

En Libye, la répression a pris une tournure qui suscite l'effroi. La FSU exprime sa plus profonde indignation face à la violence et au mépris du peuple que le dictateur Kadhafi, au pouvoir depuis plus de 40 ans, oppose au mouvement de contestation de son régime. Il y a déjà des milliers de victimes.

Les forces spéciales ont tiré sur la foule faisant dans plusieurs villes un véritable massacre.

La France, tout en se présentant comme les défenseurs de la démocratie et des droits humains, a attendu que l'insoutenable apparaisse dans toute son évidence pour prendre position

contre un régime que tout récemment encore, elle soutenait.

Quant à l'Union européenne, plus préoccupée à se barricader contre l'afflux de migrants,

elle a timidement exprimé par la voix de Catherine Ashton une adresse au dirigeant libyen Mouammar Kadhafi de cesser de "menacer son peuple" et son exhortation à tous les Libyens "à la retenue" tout en déplorant "tous les actes de violence" dans le pays.

Cela se passe de commentaire.

La FSU exprime, avec gravité, son plein soutien au peuple libyen dans sa lutte contre la dictature de Kadhafi.

Le 24 février 2011.

# Carte scolaire 2011

Écoles menacées	Circ.	Nb classes (hors spé-)	Alertées en 2010	Mesures 2010	Alertées en 2011
ALTIER	FI	1	x		x
BALSIEGES	Me	3	x		
BARRE DES CEVENNES	FI	2	x		x
BASTIDE PUylaURENT (La)	FI	2	x	- 1	
BONDONS (Les)	FI	1	x		x
BUISSON (Le)	Ma	2	x		
CANOURGUE (La)	FI	7			x
CHAMBON LE CHÂTEAU	Me	4	x		x
CHIRAC	Ma	3	x		x
COLLET DE DEZE	FI	4	x		x
FLORAC élémentaire	FI	8	x		x
FLORAC maternelle	FI	4	x	-1	x
GRANDRIEU	Me	2	x		
LACHAMP- SERVIERES	Ma	2	x		x
LANGOGNE maternelle	Me	5			x
LANUEJOLS	Me	3			x
LAUBERT	Me	2	x		x
LUC	Me	1			x
MALBOUZON	Ma	2	x		x
MARVEJOLS élémentaire	Ma	10			x
MARVEJOLS maternelle	Ma	6			x
MENDE Chabrits	Me	3	x	- 1 réouvert	
MENDE Fontanilles élémentaire	Me	3	x	-1	x
MENDE Fontanilles maternelle	Me	3,5	x		
MOISSAC St Roman de Tousque	FI	2	x		x
MONTS VERTS (Les) RPI	Ma	2	x		x
PONT DE MONTVERT (Le)	FI	4	x		x
PREVENCHERES	FI	2	x		x
PRUNIERES	Ma	1	x	-1	
RIEUTORT DE RANDON	Ma	3			x
ROUSSES	FI	1	x		x
ROZIER (Le)	FI	2	x		x
ST ALBAN SUR LIMAGNOLE	Ma	4	x		x
ST CHELY élémentaire	Ma	9			x
ST CHELY maternelle	Ma	6			x
RPI STE CROIX VALLEE FSE	FI	4	x		x
ST ETIENNE DU VALDONNEZ	Me	5	x		
ST ETIENNE VALLEE FRANCAISE	FI	2	x	-1	
ST FREZAL DE VENTALON	FI	2	x		
ST GERMAIN DU TEIL	Ma	3	x		x
ST MARTIN DE LANSUSCLE	FI	2	x		x
ST MICHEL DE DEZE	FI	2	x		
ST PRIVAT DE VALLONGUE	FI	2	x		x
VILLEFORT	FI	4	x		

## École rurale

Le SNUipp et la FSU étaient présents le 12 février, au colloque **L'Education en milieu rural aujourd'hui. Et demain ?** à Saint Michel de Dèze.

### Billet d'humeur ?

## L'administration au service de l'UMP

La liste des écoles victimes de suppressions, les postes concernés... seront connus **après** les élections cantonales.

Après le vote, on bâcle tout en 8 jours...

Les deux réunions CTPD et CDEN sur la Carte scolaire auront lieu le même jour lundi 4 avril, matin et après-midi, sans possibilité de véritable concertation ou d'aller-retour avec les écoles et les personnes concernées sinon pendant le temps du repas...

Un vrai scandale qui montre le déni de démocratie et la peur de ce pouvoir .

Ce qui se passe outre-Méditerranée devrait pourtant faire réfléchir les "serviteurs de l'État" chargés de la besogne.

Pour l'Ecole de la République,

## Tous en manif le 19 mars !

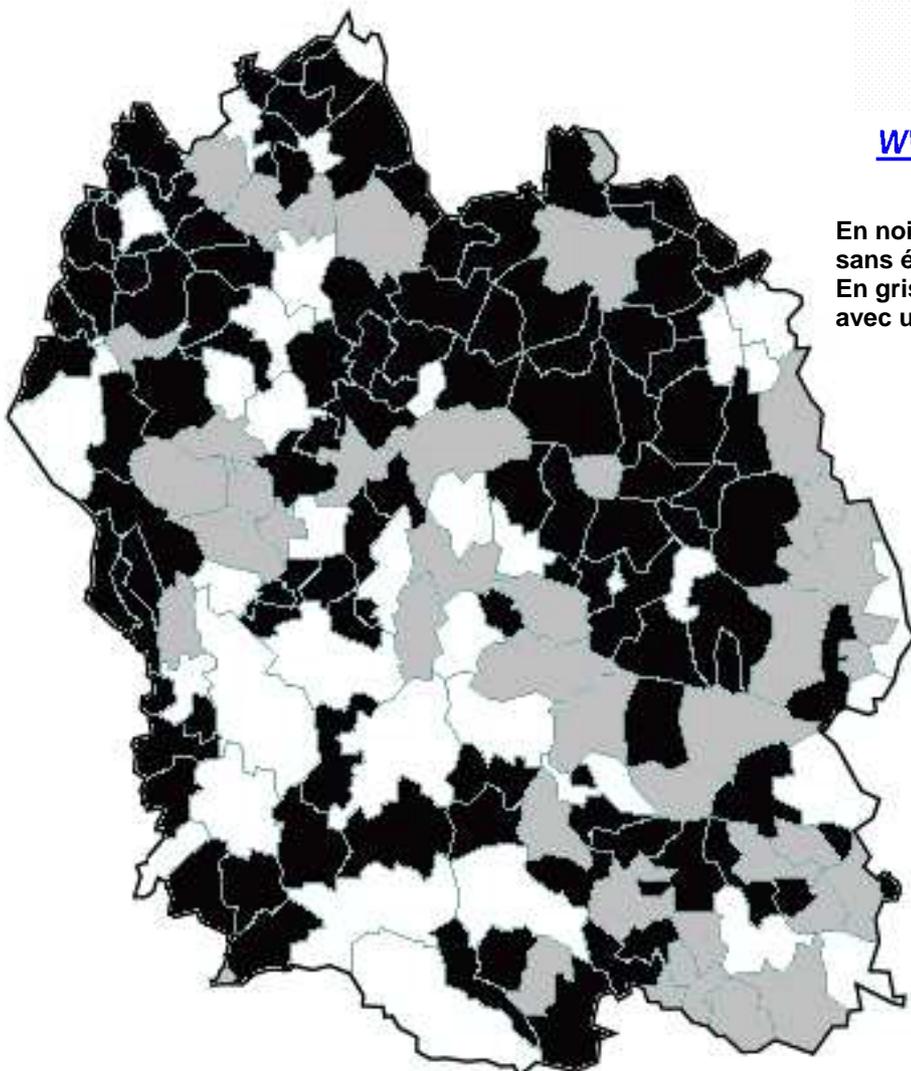
# Tous menacés, tous concernés

La liste des écoles menacées en 2011 est aussi impressionnante que celle de 2010 qui s'était traduite par 6 fermetures en mars dernier (voir listes page ci-contre et carte ci-dessous).



[www.uneecole-votreavenir.org](http://www.uneecole-votreavenir.org)

En noir, les communes sans école publique.  
En grisé, les communes avec une école alertée en 2010 ou 2011.



Toutes les écoles lozériennes sont susceptibles de perdre une classe et parfois ce sont des écoles entières qui sont menacées en milieu rural et en ville.

Le système mis en place depuis deux ans est moins frontal.

Le cas de Prunières en 2010, des Monts Verts en 2011 sont des exemples de cette "mort programmée" par l'administration : on ferme une classe, on suscite des départs et on "boucle" ensuite.

Ainsi l'école élémentaire de Fontanilles à Mende à laquelle on a déjà prélevé un poste en 2010 se voit menacée, par ponctions successives, de disparition.

L'administration locale (rectorat, inspections) applique, avec zèle, la politique nationale de mise à mort de l'école publique et même de l'enseignement public en général (voir la formation initiale, les réformes qui se multiplient, le découragement de la profession, etc).

Les tentatives permanentes de dénigrement jouent aussi leur rôle.

Si dans certains services publics : la justice ou la diplomatie il y a quelques jours, on sent une réelle prise de conscience, nous n'en sommes pas encore là dans une administration qui a longtemps servi d'exemple....

Jusqu'à quand ?

## Lu au B.O.

### n°5 du 3 février 2011

- Obligation scolaire* : vaincre l'absentéisme.

### n°5 "enseignement supérieur" du 3 février 2011

- Certificat informatique et internet de l'enseignement supérieur* : Création du niveau 2 "enseignant".

### n°6 du 10 février 2011

- Lutte contre le décrochage scolaire*: Organisation et mise en œuvre des articles L. 313-7 et L. 313-8 du code de l'Éducation.
- Titres et diplômes* : Candidats ayant obtenu le diplôme d'État de psychologie scolaire à la session de juin-juillet 2010.

### n°7 du 17 février 2011

- Propriété intellectuelle* : Utilisation des livres, de la musique imprimée, des publications périodiques et des œuvres des arts visuels à des fins d'illustration des activités d'enseignement et de recherche.
- Actions éducatives* : Opération École ouverte pour l'année 2011 - appel à projets.
- Personnels de direction* : Titularisation au 1er septembre 2011 des personnels de direction de 1ère et de 2e classe stagiaires depuis le 1-9-2009 et des personnels de direction nommés après inscription sur la liste d'aptitude au titre de 2010.
- Personnels de direction* : Inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au grade de personnel de direction de 2e classe au titre de l'année 2011.
- Personnels de direction* : Détachement et intégration dans le corps pour l'année 2011.

Les conditions d'exercice de la fonction de direction d'école n'ont cessé de s'alourdir. L'aide administrative (EVS) permettait en partie un partage des tâches administratives. L'aide est d'autant plus nécessaire que les directrices-directeurs assument d'autres missions essentielles à la vie de l'école : animation de l'équipe, lien aux familles, travail avec les partenaires de l'école...

Missions qui se sont alourdies également ces dernières années avec, notamment, l'organisation de l'aide personnalisée, les dispositifs de réussite éducative, les stages de remise à niveau et l'accompagnement éducatif...

Cette année des milliers d'emplois en contrat EVS (emploi de vie scolaire) assignés à cette aide administrative ont été supprimés d'autres le seront, faute de financement.

Le 4 février dernier, le SNUipp-FSU a interpellé le Premier Ministre pour qu'il rétablisse l'aide à la direction d'école et pour qu'il ouvre des discussions sur ce dossier.

Dans le même temps, il propose aux écoles de s'adresser directement au Président de la République grâce à une carte pétition exigeant la pérennisation de cette mission au service de l'école et de la réussite des élèves.

Voir sur <http://48.snuipp.fr>

### Deux propositions de loi :

## Rationaliser ne signifie pas toujours améliorer

Cinq députés de l'UMP dont Frédéric REISS, déjà porteur de plusieurs projets législatifs de création d'EPEP (Établissements publics d'enseignement primaire) viennent de déposer deux propositions de loi visant d'une part, à constituer des établissements de socle commun regroupant les écoles avec le collège du secteur et d'autre part, à regrouper des écoles primaires situées sur un même territoire.

Le SNUipp est un fervent partisan d'un système éducatif qui améliore les continuités en son sein (et notamment entre CM2 et 6e) afin d'en augmenter la cohérence et la fluidité. La réussite des élèves en a besoin, et sans doute se joue là, en partie, la démocratisation de la réussite scolaire.

Mais, est-ce réellement l'objectif visé par ces propositions de loi UMP ? A l'heure où les choix éducatifs sont seulement guidés par le souci de coupes claires budgétaires, la concomitance des deux projets destinés à passer les écoles primaires sous le joug du statut du collège tout en rationalisant leur organisation n'est pas sans faire émerger quelques inquiétudes.

Quelles pourraient être dans ce cadre la place et l'identité de la maternelle ? Quel avenir pour le conseil d'école qui implique tous les enseignants du primaire ?

Que deviendraient les directeurs d'école au sein de cette nouvelle organisation ? Les écoles seraient-elles regroupées dans le collège avec fermeture de nombreuses écoles rurales ? Serait-ce la fin des RPI et de l'école de proximité ? Ces organisations risquent même de détricoter les relations que les enseignants des écoles s'efforcent de construire avec les parents.

Le SNUipp refuse une organisation de l'école qui romprait les équilibres avec les collectivités territoriales et n'apporterait pas de réponses aux inégalités territoriales. Il rappelle à cet effet qu'il demande l'élaboration d'une charte d'équipement pour toutes les écoles et la création d'un fond de péréquation pour les collectivités les plus déshéritées.

Le SNUipp est favorable à une réelle continuité pédagogique entre école et collège. Mais, il faut s'en donner les moyens. Cela nécessite en particulier formations communes, travail sur les programmes, projet pédagogique plutôt que des constructions administratives qui risquent de se transformer en usine à gaz.

**Et surtout sortir de la logique de réduction des emplois qui guide actuellement toute « réforme ».** Un fonctionnaire sur deux partant en retraite ne devant pas être remplacé.

### Direction d'école :

## Effet d'annonce ou réalité concrète ?

Depuis un an, suite à la modification de la formation en IUFM, directeurs et directrices des écoles à 4 classes doivent leur aide administrative aux moyens prélevés au département. Rappelons que l'enseignement privé avait lui conservé ces moyens !!!

Le ministre Luc Chatel a annoncé au SNUipp-FSU que les **500 millions d'euros en faveur de l'emploi, seraient susceptibles très bientôt de permettre le retour de l'aide administrative des directeurs d'école** à son niveau initial, notamment pour l'année 2011-2012. S'agit-il de nouveau d'un effet d'annonce ou d'un engagement ferme ?

Pour le SNUipp, il y a urgence que cette hypothèse se traduise concrètement dans les écoles, chaque directeur devant à nouveau bénéficier d'une aide administrative.

Le SNUipp-FSU Lozère a ré-interpellé M. l'Inspecteur d'Académie lors de la CAPD du 22 février sur la concrétisation rapide de ces annonces. (Voir sa réponse en page 7).

Alors que les tâches des directeurs et directrices des écoles primaires ne cessent de s'alourdir, le SNUipp-FSU exige une augmentation du temps de décharge pour toutes les écoles, une revalorisation indiciaire et l'attribution d'une aide administrative pérenne et statutaire.

Ces demandes seront au cœur de la journée de manifestations le 19 mars.

# CAPD du 22 février 2011

## Probations sur postes à compétences particulières

Trois enseignants concernés :  
Arnaud LAMETH poste PEP du Ventouzet,  
Sophie GAZAGNE, itinérante allemand,  
Sigrid CONNOR, CPD langues vivantes.  
Tous trois ont un avis favorable, et seront nommés à titre définitif sur ces postes à la rentrée 2011.

## Départ en stage de formation CAPASH option F (SEGPA)

Deux candidats :  
Karine LADEVEZE  
et Guillaume CERQUIERA.  
Les 2 candidatures sont validées.

## Liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école de deux classes et plus

17 demandes dont 7 personnes pour lesquelles il n'y a pas eu d'entretien. Sur les 10 personnes qui ont passé l'entretien, 8 ont été reçues (voir liste ci-contre), deux ont été refusées.

Le SNUipp-FSU a rappelé son opposition à la liste d'aptitude et aux entretiens.

Il a indiqué que précédemment la nomination des directeurs qui se faisait par le mouvement et donc selon le barème, était satisfaisante, aucun directeur n'ayant en effet démérité !

## Congés de formation

Quatre demandes de départ.

Critères pris en compte :

- l'avis de l'IEN
- le niveau du diplôme
- l'ancienneté générale de service au 31 août 2011.

Cette année encore, l'intérêt du service a prévalu, l'administration ayant mis en avant l'absence de psychologue scolaire sur la circonscription de Florac depuis un an.

A donc été retenue, par

l'administration, la candidature de Stéphanie VOYAT, celle-ci ayant comme projet la préparation d'une licence de psychologie. Cette candidate étant en attente de validation des acquis (VAE), deux personnes ont été inscrites en liste complémentaire.

A noter que pour deux enseignantes qui avaient le même projet de formation (licence de psychologie), c'est l'avis de l'IEN qui a été déterminant.

Le SNUipp-FSU a estimé qu'il y avait un manque de transparence et d'équité dans le traitement de ces situations.

Les élus du personnel du SNUipp ont aussi dénoncé la suppression du congé mobilité qui permettait une reconversion. Ils restent sceptiques sur "les effets positifs" des entretiens de carrière proposés.

## Mouvement 2011 : dates annoncées par l'administration

- Mercredi 6 avril à 9 h 00 : ouverture du serveur.
- Jeudi 21 avril 17 h 00 : fermeture du serveur.
- Vendredi 22 avril : envoi des accusés de réception sur les boîtes mail I-prof
- Mardi 10 mai : date limite de retour des accusés de réception à l'IA.

### Attention :

Ces retours sont **OBLIGATOIRES** et pourront se faire par fax, mail ou courrier postal.

Il est impératif de respecter la date de retour sous peine de décaler le calendrier et donc la suite du mouvement.

La CAPD du mouvement aura lieu **la deuxième semaine de juin.**

Pour la phase d'ajustement, fin juin, les collègues restés sans poste devront faire des vœux à partir de la liste des postes restés vacants. Les enseignants restés sans poste après la phase d'ajustement seront affectés d'office par l'administration.

## Questions diverses CAPD

### EVS point sur les retraits d'emplois

Où en est-on suite notamment aux déclarations du Premier Ministre ?

Réponse de l'administration : "*Tant que nous n'avons pas d'information au niveau académique, nous en restons sur un processus de diminution des contrats aidés. M. le Recteur prendra les décisions qui lui incombent*".  
Pour l'instant donc en Lozère, diminution et "mutualisation" des moyens.

Sur ce dernier point, le SNUipp a indiqué qu'il était inacceptable de demander à ces personnels qui touchent un salaire de misère, de faire des kilomètres non remboursés, pour se rendre d'une école à une autre !

### Frais de déplacement des RASED, Conseillers pédagogiques...

L'administration a reconnu des dysfonctionnements qu'elle s'engage à résoudre.

Le plafond d'autorisation 2011 sera diminué.

## Liste d'aptitude direction

### INSRITS EN 2009 (valable de 2009-2010 à 2011-2012)

BAUMLE Sandrine ; BERNARD Alice ; BONNAL SAINT DIZIER Agnès ; BRESSIEUX Jérôme ; DUCASTEL Sonia ; FERRER Sébastien ; FOURCAUD Sandrine ; GILET Aurore ; JEAN Christian ; LOUVEAU Yann ; MAURIN Amélie ; NUNES Isabelle ; RAYNAL Carole ; ROUSSON Alain ; SAINT-DIZIER Gérald ; SILVERA Patricia.

### INSCRITS EN 2010 (valable de 2010-2011 à 2012-2013)

BARTHEZ Emmanuelle ; BORELLO Sandrine ; BOURGEAT Claudine ; BOUTIN Catherine ; BOYER Martine ; BRUNEL Marlène ; GRANIER Marie Noëlle ; LARGUIER Virginie ; LAZES Florence ; LEVY Fabrice ; LOPEZ Céline ; MARCONNET Stéphane ; MEJEAN Guy ; NORRY Bernadette ; PERRET Nathalie ; ROQUEPLAN Laetitia ; ROUX Jessica ; TUZET Carine ; VALENTIN Laetitia ; ZIMMERMANN Claire

### INSCRITS EN 2011 (valable de 2011-2012 à 2013-2014)

BERNABEU Brice (2) ; BERTIN Cécile (1) ; BOINEAU Fabienne (1) ; CAMPPEL Peggy (2) ; CERQUEIRA Guillaume (1) ; COUDERC Hélène (2) ; DOUTRES Christine (1) ; FLAYOL Camille (1) ; FREITAG Virginie (2) ; JOULIE Maud (1) ; LOBEZ Emmanuelle (2) ; MASSE Nathalie (1) ; MERCIER Sophie (1) ; PARAYRE Christophe (2) ; VOYAT Stéphanie (2).

(1) avec entretien ; (2) sans entretien.

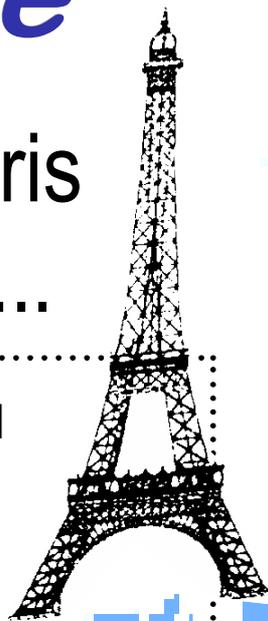
## Résultats des permutations informatisées

Les résultats sont annoncés pour le lundi 14 mars ne pas hésiter à appeler le syndicat 04 66 49 15 90.

# Agir Ensemble



## Montpellier ou Paris il faut manifester...



### INSCRIPTION - SOUSCRIPTION

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_ Nombre de places retenues : \_\_\_\_\_

Participera au déplacement vers MONTPELLIER  
(modalités en cours de concertation)

Participera au déplacement gratuit en car pour PARIS au départ de  
MENDE (1) MARVEJOLS (1) ST CHELY (1)

Souscrit pour le déplacement : .....€ (2)

La souscription doit permettre la prise en charge du déplacement qui est comme  
pour chaque manif gratuit pour les participants (une collecte sera cependant  
effectuée dans le car).

(1) Rayer les mentions inutiles (2) versement à l'ordre du SNUipp 48

mis au Net

L'Observatoire de la  
laïcité de Lozère (OLL)  
sur Internet...

[www.oll48.org](http://www.oll48.org)

Colloque Évaluations

*Évaluer parce qu'ils  
le valent bien.*

Judi 7 avril

Ecole Normale Supérieure  
de Lyon  
Inscription SNUipp 48.

Permutations

Toutes les statistiques  
sur <http://48.snuipp.fr>  
Les résultats  
sont annoncés pour  
le lundi 14 mars.

Ayez le réflexe...

[www.snuipp.fr](http://www.snuipp.fr)

et [www.fsu.fr](http://www.fsu.fr)

<http://48.snuipp.fr>

pour vous informer  
et retrouver

**ENSEMBLE**

### BULLETIN D'ADHESION 2010-2011

au SNUipp - FSU, rue des Écoles 48000 MENDE Tél. : 04 66 49 15 90

Je me syndique au SNU IPP afin de contribuer :

- à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités.
- au développement du service public d'Éducation.
- au maintien de l'unité de la profession dans un syndicat unitaire, indépendant, pluraliste et démocratique au sein de la F.S.U..

Mise en conformité avec les résolutions de la Commission Nationale Informatique et Liberté :

Le SNUipp (FSU) pourra utiliser les renseignements ci-dessous pour ses publications. Il me communiquera les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquels il a accès à l'occasion des CAPD et je l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements automatisés conformément aux articles 26 et 27 de la loi du 06.01.78. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant au SNUipp.

Date :

Signature:

M. Mme. Mlle Nom :

Prénom:

Nom de jeune fille :

Date de naissance:

Adresse personnelle :

Adresse mail :

Téléphone :

Adresse de l'établissement :

Fonctions :

Échelon :

Montant de la cotisation:

À renvoyer avec le chèque (plusieurs chèques si le paiement est fractionné) à l'ordre du SNUIPP  
à **SNUIPP - FSU Maison des Syndicats Rue des Écoles 48000 MENDE.**



**SNUipp**

SNUipp 48 (FSU)

Commission paritaire de presse

N°0412 S 06095

Imprimé par nos soins

Prix : 2 €

ISSN 1244.0701

Ce bulletin  
vous a été envoyé grâce  
au fichier informatique  
du SNUipp 48.

Conformément à la loi  
du 8.01.78, vous pouvez  
avoir accès ou faire  
effacer les informations  
vous concernant  
en vous adressant  
au SNUipp 48 .

Publication mensuelle